

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 12

SEANCE DU MARDI 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 24 février à 18 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de José NUNES, Maire.

Présents : M. José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, M. Thierry CAUSSE, M. Nicolas CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Mathieu LAFON, M. Thierry ZANARDO, M. Julien AMALRIC, Mme Laura GANSEMAN, Mme Catherine AURIOL, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint à M. Nicolas CAUSSE, conseiller municipal et Mme Sabine GORSSE, conseillère municipale à Mme Catherine AURIOL, conseillère municipale.

Excusée : Mme Hélène VA, conseillère municipale.

Date de la convocation : 18/02/2025
Date d'affichage : 19/02/2025

Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Lancement de la procédure de reprise des concessions dans le cimetière.

M. Mathieu LAFON informe le Conseil Municipal qu'un certain nombre de concessions dans le cimetière communal ne sont pas entretenues et qu'il serait souhaitable d'entreprendre une procédure de reprise de ces concessions.

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, après avoir pris connaissance des éléments, décide :

- Le lancement d'une procédure de reprise des concessions dans l'état d'abandon caractérisé, dans le cimetière communal de Fréjeville,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette reprise.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
José NUNES



Le secrétaire de séance,
Marie-Florence FARAL

